

M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du ministre des Pêches): Madame l'Orateur . . .

Des voix: Bravo!

M. Baker (Gander-Twillingate): Quand les applaudissements se seront tus, j'aurai terminé. Je remercie tous ceux qui m'ont félicité d'avoir enfin accédé à un poste de haute responsabilité au sein du gouvernement fédéral. Cela me rappelle ce que pensent les pêcheurs des ministres des Pêches. Un jour, le ministre des Pêches et le premier ministre de notre célèbre province de Terre-Neuve se rendent en excursion de pêche dans la baie Conception. Ayant trouvé enfin le coin où il y a du poisson, le ministre des Pêches déclare: «Je ne sais pas où nous sommes, mais il nous faut marquer l'endroit». Le premier ministre de répondre: «Pourquoi ne pas tracer une croix au fond du bateau?—Bonne idée, de rétorquer le ministre des Pêches, mais il se peut que demain nous n'ayons pas le même bateau?»

Des voix: Bravo!

M. Baker (Gander-Twillingate): Le leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre comprendra ce que je veux dire d'ici deux minutes. Qui décide à quoi l'on affecte les fonds du gouvernement à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec ou dans toute autre province, sinon le gouvernement provincial? Je veux parler de fonds qui servent à étendre et à encourager l'industrie et j'aimerais être dans la même position que le député qui a présenté la motion parce qu'il pourrait simplement téléphoner à son ami qui a

Ministère des Pêches

été élu en même temps que lui à la Chambre, en 1968, et qui est maintenant ministre des Pêches à Terre-Neuve. Si le ministre des Pêches de Terre-Neuve dit que son gouvernement manque d'argent, le député n'a qu'à appeler un autre de ses amis, lui aussi élu à la Chambre en 1968 et qui est maintenant ministre de l'expansion industrielle de Terre-Neuve. S'il n'obtient ce qu'il veut, il peut téléphoner à un autre de ses amis qui a aussi été élu à la Chambre en 1968 et qui est maintenant premier ministre de la province. Il aura certainement obtenu des résultats. Il n'y a rien de plus simple.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Gander-Twillingate): Nous devons nous rendre compte que les moyens de production sont surtout appuyées par la province elle-même. Pensez aux mesures prises par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Je me demande pourquoi certains secteurs de son industrie progressent à un tel rythme. C'est grâce à l'aide qu'on leur a fournie. Le budget du ministère des Pêches de la Colombie-Britannique n'est pas inférieur à celui du ministère des Services sociaux comme c'est le cas dans d'autres provinces. Puis-je dire qu'il est 5 heures, madame l'Orateur.

Une voix: Encore une minute.

Une voix: Votre montre retarde.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): D'après l'horloge qui se trouve face à moi, nous dirons qu'il est 5 heures. L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant expirée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)